

Questions orales

M. Broadbent: Je pose au ministre des Finances la question suivante. Compte tenu du fait que cette taxe régressive frappe le plus durement les Canadiens les plus démunis, que le gouvernement a attendu des mois avant de dire que son intention première n'était pas d'imposer les aliments et que dernièrement le président et le vice-président du comité qui étudie la question ont tous deux parlé de réappliquer cette taxe sur les aliments, le ministre assure-t-il à la Chambre des communes sans équivoque que le gouvernement n'entend pas rendre la taxe pire qu'elle n'est en l'étendant aux aliments?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, la proposition est très claire. Elle ne taxe pas les aliments ni les produits alimentaires de base.

Quand le député dit que ce que nous proposons cause un tort considérable aux gagne-petit, il se trompe, il interprète mal ce que prévoit le régime fiscal.

La taxe sur les produits et services elle-même serait régressive. Elle causerait du tort aux pauvres. Mais nous la contrebalançons en accordant un crédit d'impôt aux faibles revenus. Ceux qui ont un faible revenu pourront survivre. La réforme fiscale améliorera même la situation des familles gagnant moins de 30 000\$, qui auront moins à payer. Cet élément fondamental de la taxe que beaucoup reconnaissent comme une très grande amélioration fera du régime de la taxe de vente dans son ensemble l'un des meilleurs du monde.

• (1430)

M. Broadbent: Monsieur le Président, je signale au ministre que je ne citais pas mon expert mais le sien qui qualifiait d'insuffisantes les mesures compensatrices dont parle le ministre. La vérité, c'est que même après les changements aux crédits d'impôt, la situation de 300 000 familles qui vivent dans la pauvreté sera pire et non meilleure. C'est un fait, dont l'expert a parlé.

[Français]

L'IMPOSITION DE LA TAXE SUR LA NOURRITURE—LA
POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Le ministre n'a pas répondu concrètement à la question. La question concerne les suggestions du président et du vice-président du Comité concernant cette question, et ils ont posé le problème concernant l'imposition de cette taxe sur la nourriture. Et je répète: Le ministre voudrait-il assurer les députés de cette Chambre que le gouverne-

ment n'a pas l'intention d'imposer cette taxe sur la nourriture?

[Traduction]

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, permettez-moi de citer M. David Perry, qui a dit: «Le système de crédit de taxe de vente remboursable qu'il a présenté dans son document est probablement l'un des meilleurs jamais conçus dans le monde pour établir une taxe de vente qui ne soit pas horriblement régressive.»

C'est exactement là ce que nous proposons dans ce document. Nous croyons que non seulement le crédit remboursable, mais la combinaison de l'exemption des produits alimentaires de base, la réduction du taux d'imposition des revenus moyens, l'abattement fiscal à l'achat d'une maison et les paiements que nous ferons aux petites entreprises pour compenser les frais de mise en oeuvre de la taxe, nous croyons que tous ces éléments forment un ensemble extrêmement solide et équitable que nous avons présenté au comité. Il incombe maintenant au comité d'entendre le point de vue des Canadiens. Nous en avons entendu certains la semaine dernière et nous en entendrons beaucoup d'autres, représentant tous les côtés, à mesure que le comité poursuivra ses travaux au cours des six prochaines semaines.

M. Broadbent: Monsieur le Président, après avoir cité très sélectivement un expert, le ministre est maintenant passé à un autre. Nous ferons ce qu'il faut à ce sujet. Dans les deux réponses qu'il nous a données jusqu'à présent, le ministre n'a pas répondu à la question. Elle est pourtant simple et directe. Sa dernière réponse sous-entend que le gouvernement envisage une fois de plus de taxer les produits alimentaires. Si ce n'est pas le cas, je voudrais que le ministre dise clairement à la Chambre que, quels que soient les projets du gouvernement au sujet de cette taxe, il nous garantit personnellement qu'elle ne s'appliquera pas à la nourriture. Va-t-il le faire ou non?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, j'ai répondu très clairement. Nous avons présenté un ensemble de mesures, qui est juste et équilibré et qui comprend un certain nombre d'éléments d'équité très importants. Le gouvernement a déclaré sans équivoque qu'il soutient très fermement cet ensemble de mesures, qui comprend l'exemption des produits alimentaires de base.